
DESTINATAIRES : Aux coordonnateurs d'activités de soins et aux agents de sécurité de l'Hôpital Anna-Laberge

EXPÉDITEUR : Hélène Jean-Baptiste, coordonnatrice des services d'accueil et archives médicales

DATE : Le 26 octobre 2022

OBJET : **Gestion de la salle réfrigérée (morgue)**

Nous sommes conscients des enjeux vécus actuellement en lien avec le manque d'espace à la salle réfrigérée (morgue) de l'Hôpital Anna-Laberge. Sachez que des démarches sont en cours afin de trouver des pistes de solution pour en faciliter la gestion.

Nous tenons, toutefois, à vous rappeler que les membres de l'équipe de l'accueil sont proactifs et prennent rapidement contact avec les maisons funéraires lorsque les proches ont pris une décision. Les maisons funéraires sont en mesure de se déplacer dans nos installations entre 8 h et 17 h pour récupérer les corps. En centre hospitalier, comme nous avons accès à une salle réfrigérée (morgue), aucun corps ne sera pris en charge par une maison funéraire à l'extérieur de ces heures (à moins d'une situation particulière).

Si vous détenez une information qui pourrait changer le traitement du dossier du défunt, il sera apprécié que vous la communiquiez avec les membres de l'équipe de l'accueil. Autrement, il n'est pas nécessaire de les relancer afin de faire évoluer la sortie des corps plus rapidement.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des pistes de solution dès qu'il nous sera possible de le faire.

Merci de votre collaboration.

HJB